Syndicat des Personnels du Réseau International du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

FLASH INFO

Le Comité Social d'Administration Spécial des services à l'étranger s'est tenu jeudi 4 décembre 2025 sous la présidence de Julika COURTADE-GROSS, Secrétaire Générale de la Direction Générale du Trésor.

****

Représentants (es) du personnel : Laurent ESTRADE, François-Xavier FLAMAND, Pauline GIROT DE LANGLADE, Bertrand LE TALLEC.

- **Point d'actualité DSI**

La migration de Windows 11 est terminée et celle d'Office 2024 est en cours de déploiement sur une période 6 mois.

Concernant les serveurs régionaux, une nouvelle formule a été déployée en Amérique et est en cours en Asie, en Afrique, au Proche et moyen Orient et en Europe.

Lancement des nouveaux outils collaboratifs : SYNAPSE et MEMENTO

SHAREPOINT sera mis à jour début 2026, les fonctionnalités qui n'étaient plus présentes seront retrouvées et les temps de latence améliorés.

IA : l'expérimentation de la Dinum avec l'entreprise française Mistral AI, à laquelle participe la DG Trésor, a été lancée avec 250 collaborateurs de la direction générale (Paris et réseau), elle permettra de valider des nouveaux cas d'usage dans les Services économiques.

Propre infrastructure IA : un plus grand serveur a été commandé et sera mis en place au 1er trimestre 2026. Un chatbot IA sera installé, en une vague unique, pour tous les agents de la DG Trésor d'ici l'été 2026. Un parcours de formation sera disponible sur SYNAPSE.

Sécurité et mails cryptés : Un certain nombre d'agents ont rencontré des difficultés lors du déploiement de la nouvelle carte à puce virtuelle. La DSI, via l'assistance, est à la disposition des utilisateurs pour des interventions personnalisées à distance. En outre, la DSI prendra prochainement contact avec les agents disposant d'un téléphone professionnel pour y installer également la nouvelle carte virtuelle de cryptage.

- **Retour sur la transparence 2025 et lancement de la transparence 2026**

La transparence 2025 a porté sur 69 nominations dans les SE/R et 5 postes dans les IFIS avec un taux d'affectations au 1er CDRH de 53 % et de 76 % au second. La Direction a pris la décision de laisser vacants le poste de Jérusalem (republié à la rentrée) et celui de Tripoli (réouvert à la transparence 2026).
Les primo partants ont bénéficié d'un parrainage de RH2 et la série d'entretiens à trois mois a été élargie à tous les agents (notamment pour les agents hébergés).

La période d'inscriptions à la transparence 2026 s'est étendue du 20 au 28 novembre 2025. Les entretiens de recrutements se dérouleront du 9 décembre au 21 janvier 2026. Les affectations au premier tour, prises en comité de direction, seront communiquées mi-février avec un objectif d'affectations espéré de 50 %. Le second tour est prévu entre début mars à mi-avril.

La transparence 2026 comportera environ 70 postes dans le réseau et 4 postes dans les IFIS, soit une dizaine de postes de CSER, une vingtaine de CSE, une trentaine d'adjoints, 6 postes de correspondants/délégués et 1 poste d'assistante.

Les agents de retour du réseau en septembre ont été affectés sur des postes de centrale la majorité des cas. Deux agents ont été détachés à l'AFD.

- **Protection sociale complémentaire pour les agents du réseau international**

La Secrétaire générale a remercié le SPRIM-FO pour ses efforts dans l'évaluation/l'analyse du contrat collectif de la PSC (Protection sociale complémentaire) pour les agents du Réseau ; elle avait transmis le 26 novembre un message aux agents expatriés du Réseau signalant une évolution des modalités du contrat de la PSC pour mieux prendre en compte les retours des agents et les spécificités liées aux remboursements de frais de santé à l'étranger, en proposant trois solutions :

- ***Rejoindre le contrat collectif du ministère****. Le niveau de cotisations est identique à celui qui vous avait été présenté lors des webinaires et sur la FAQ d'Alan. Un partenariat conclu entre Alan et April devait permettre de bénéficier d'un dispositif d'avance de frais. En pratique, Alan reste l'interlocuteur pour les démarches d'adhésion, avec la participation employeur.*

- ***Demander une dispense du contrat collectif du ministère (valable pendant 12 mois au maximum), et adhérer à l'offre individuelle proposée par April*** *sans participation employeur.*

- ***Demander une dispense du contrat collectif du ministère (valable pendant 12 mois au maximum), et adhérer à une offre individuelle auprès d'un autre opérateur de son choix****, sans participation employeur*.

Toutefois, lors du CSA du 4 décembre, la SG a malheureusement confirmé l'impossibilité pour des raisons réglementaires/légales de mettre en place un dispositif d'avance de frais, comme espéré précédemment.

Par rapport à l'offre de départ du contrat collectif, des progrès ont finalement été réalisés avec la possibilité de dispense pour ceux qui le souhaitent pendant seulement 12 mois au maximum.

Le sujet n'est pas clos, des pistes sont encore à explorer.

Concernant les garanties Prévoyance, la direction confirme que l'IRE n'est pas prise en compte pour le calcul de la cotisation.

- **Evolution de la cartographie et des effectifs du réseau**

Depuis mi-novembre, le SE de Laos est suivi par le SE de Singapour.

Une réflexion est en cours sur une nouvelle zone de circonscription « Asie Centrale » avec la création d'un SER à Tachkent (arrêté publié à l'été 2026). La transparence 2026 tiendra compte de cette nouvelle configuration.

Par ailleurs, en septembre 2026, l'antenne à Douala sera réouverte avec un ETP supplémentaire en raison de l'attrait économique pour le Cameroun.

Un rapprochement de Taipei avec la zone régionale Tokyo/Séoul est également envisagé.

La réduction des effectifs de moins 17 ETP prévue par la Loi de Finances 2025 s'est répartie équitablement entre la Centrale et le réseau. Elle s'est concrétisée par des ajustements et des redéploiements dans le réseau :

- SE de Kiev détaché du SER de Moscou
- SE de Tachkent et de Kiev renforcés
- Antenne de Rangoun fermée et renforcement au SE de Bangkok
- Une suppression de poste à Lima au profit du SER de Bogota
- Un renfort à Kinshasa

- **Plan de formation 2026**

Le plan de formation pour l'année 2026 a été diffusé en octobre, il propose notamment les formations en langues avant le départ des agents et une fois sur place ainsi qu'une formation d'accueil pour les nouveaux CSE et pour les nouveaux ADL.

Des nouveaux modules sont proposés sur l'organisation et les missions du ministère et sur les éléments de langage.

La formation virtuelle contre les violences sexuelles et sexistes se poursuivent ainsi que l'accompagnement aux concours et examens professionnels.

Vos représentants ont regretté que les nouvelles formations proposées en ligne ne permettent plus aux agents de droit local en poste depuis quelques années de venir rencontrer leurs interlocuteurs avec lesquels ils travaillent.

- **Edition 2026 du concours d'accès au corps des attachés économiques**

Le prochain concours d'accès au corps d'attachés économiques aura lieu le 16 février 2026 pour les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission se dérouleront à compter du 18 mai 2026. Le nombre de postes offerts est fixé à 8.

Le nombre de candidatures reçues est de 150 et 120 candidatures ont été validées (dont 39 femmes), 39 agents sont issus de la DG Trésor.

Pour rappel, 75 candidats étaient inscrits au concours de l'année 2024 pour un nombre similaire de postes.

Le jury du concours sera composé de Philippe O'Quin, Vanessa Bonnet, et de Fabrice Thévaux (SG ministère).

- **Tour Extérieur de l'accès au corps des Administrateurs de l'Etat**

Le bilan du Tour Extérieur 2025 est positif : trois agents DG Trésor dont deux Attachés économiques sont admis (sur quatre présélectionnés) : Aude Robin-Mitrevski et Bruno Ménat.

Le Quai a rejoint cet exercice avec deux années de décalage ce qui permettra une meilleure valorisation et identification des parcours à l'international.

Sur la question du report du bénéfice du concours d'une année pour les agents en poste dans le réseau, la Direction indique que même si les textes le permettent, la DGAFP n'a toujours pas confirmé cette possibilité.

- **Points divers**

Revalorisation de l'IFSE des attachés économiques en poste en administration centrale

La revalorisation du barème des primes octroyées aux corps de catégorie A annoncée l'année dernière n'a toujours pas été appliquée aux Attachés économiques par le SG du ministère. Le dossier est à l'étude au CBCM et devrait se concrétiser sur la paie de février 2026 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2024.